



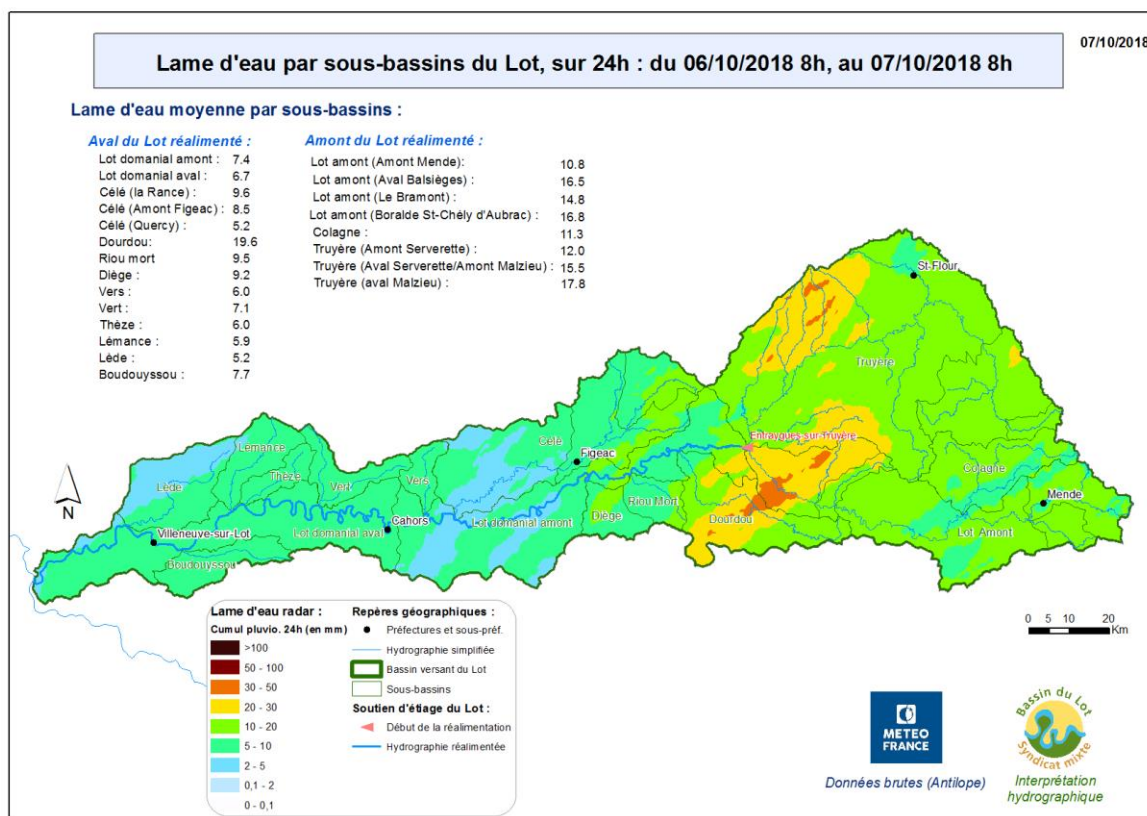
Le 11 octobre 2018

## - Suivi de l'étiage 2018 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°16

La campagne 2018 de soutien d'étiage du Lot domanial, débute le dimanche 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot)**, depuis 1989 (30<sup>e</sup> campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous les consignes\* de débit minimal envoyées cette semaine à EDF par le SMLB. Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les conditions météorologiques, les débits du Lot domanial, les usages, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://lavedelariviere.bassindulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassindulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h : épisode pluvio-orageux du 6 au 7 octobre 2018

<http://etiage.bassindulot.fr>

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :

<http://meteo.bassindulot.fr>



### Pluviométrie sur le bassin :

Les pluies sont enfin arrivées sur le bassin versant !

- Une première perturbation venant de l'ouest dès la fin d'après-midi du 6 octobre et durant une bonne partie de la nuit apportant des cumuls intéressants notamment au niveau de l'amont et du Lot médian.
- Un nouvel épisode dès le lendemain arrosant plus significativement le bassin médian
- Durant la nuit du 7 au 8 octobre, une nouvelle perturbation venant de l'Est a traversé le bassin.
- Passage en traine dans la journée du 8
- Le 10 au matin une perturbation venant du Sud balaye le bassin, mais surtout des orages cévenols de forte intensité ont éclaté durant toute la journée et nuit.

Cette fin de semaine demeure instable mais de belles éclaircies feront leur apparition vendredi et samedi. Les prévisions pour la semaine prochaine annoncent le retour des pluies et des activités orageuses dès mardi.

### Hydrologie du bassin :

Cette semaine, 9 stations ont franchi leurs débits seuils.

Les pluies enregistrées ont permis de soulager temporairement la situation. L'effet des pluies sur l'hydrologie est hétérogène et 2 bassins restent en grande difficulté : le riu Mort à Viviez [2] et le Vert à Labastide-du-Vert.

Le débit du fleuve Garonne était repassé sous ses DOE en amont et aval de sa confluence avec le Lot avant les pluies de ces derniers jours. (La Garonne est soutenue par le SMEAG depuis mi-septembre)

NB : une étude est en cours afin de réviser les débits seuils des stations de Casseneuil sur la Lède et du Monastier-Pin-Mories sur la Colagne. Dans l'attente de la valeur retenue pour le DOE de la Lède, un accord avec le gestionnaire de la retenue de Pailloles a été conclu pour maintenir 90 l/s.

*spa* Les derniers Débits d'Objectifs d'Etiage (D.O.E) franchis durant cet étage sur le bassin

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2018 (en m<sup>3</sup>/s) :

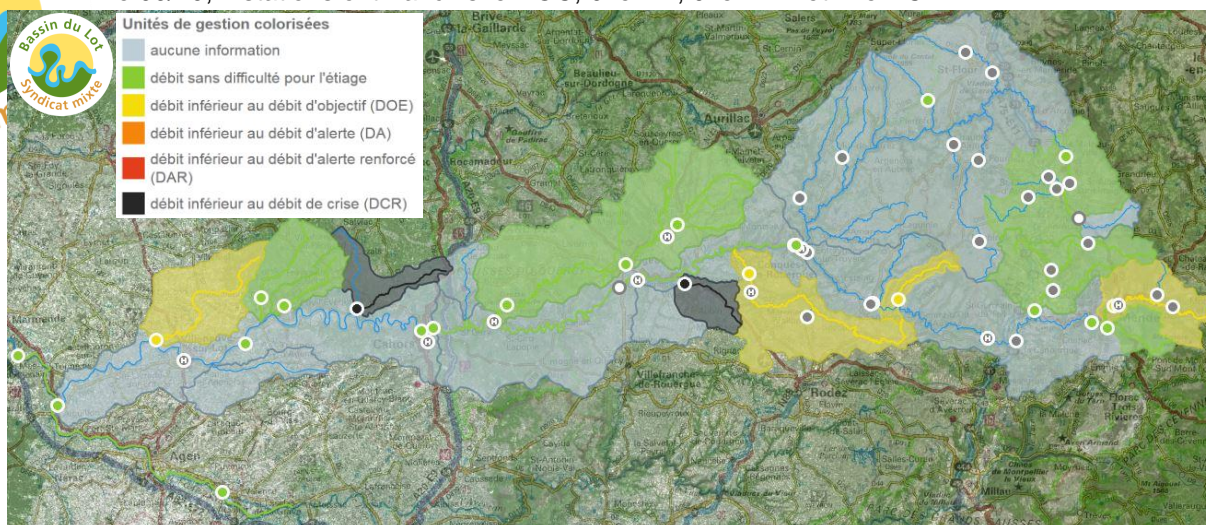
Station	P.	04 Oct	05 Oct	06 Oct	07 Oct	08 Oct	09 Oct	10 Oct	+
<b>LOT AMONT :</b>									
Mende [aval]		0.36	0.36	0.38	0.55	0.57	0.47	0.47	
Castelnau-de-Mandailles	EDF	0.16	0.15	0.15	0.4	0.2	0.12	0.15	
<b>TRUYERE :</b>									
Serverette		0.17	0.16	0.16	0.3	0.23	0.21	-	
Oradour [Pont-de-Rocherbrune]		0.18	0.17	0.2	0.5	0.3	0.2	0.2	
<b>LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :</b>									
Conques		0.19	0.18	0.14	0.5	0.6	0.31	0.32	
Viviez [2]		0.09	0.09	0.12	0.2	0.11	0.1	0.1	
<b>LOT AVAL CAHORS :</b>									
Labastide-du-Vert [Les Campagnes]		0.05	0.05	0.05	0.05	0.07	0.07	0.06	
Boussac		0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	
Casseneuil		0.11	0.14	0.16	0.18	0.18	0.2	0.23	
<b>GARONNE :</b>									
Lamagistère		85	82	87	110	96	106	133	
Tonneins		108	127	118	117	128	126	154	

**LÉGENDE**

- ▬ débit sans difficulté pour l'étiage
- ▬ débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- ▬ débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- ▬ débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- ▬ débit inférieur au débit de crise (DCR)



Le 09/10, 4 stations ont franchis le DOC, 0 le DA, 0 le DAR et 2 le DCR.



Cartographie du franchissement des débits seuils du bassin du Lot : au 09/10/2018

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

**Etat des arrêtés sécheresses sur le bassin :** (nouvelles mesures en gras)

Dans le 48 : Arrêté du 5 octobre 2018

Alerte : Colagne (cours d'eau) et **Truyère**

Alerte renforcée : Lot, Bramont, et **Colagne (bassin)**

Dans le 15 : Arrêté du 24 septembre 2018

Vigilance : bassin du Lot

Niveau 1 : bassin de la Truyère et Margeride

Dans le 12 : Arrêté du 4 octobre 2018

Niveau 1 : Bassin du Lot amont

Niveau 2 : TE du bassin du Dourdou de Conques

Niveau 3 : Bassin de la Diège

Niveau 3 : Bassin du Lot NON réalimenté depuis la confluence avec la Truyère

Dans le 46 : Arrêté du 6 septembre 2018

Niveau 1 : -30% pour la Thèze (Tours d'eau) + affluents

Niveau 2 : -50% pour le Bervezou, le Saint-Perdoux, le Veyre + affluents

Niveau 2 : -50% pour le Vers, Rauze et Sagne + affluents

Niveau 3 : -100% pour le Vert aval + affluents

Niveau 3 : -100% (sauf cultures dérogoires) pour le bassin du Lot NON réalimenté

Niveau 3 : -100% (sauf cultures dérogoires) pour le Vert amont (Tours d'eau) + affluents

Dans le 47 : Arrêté du 9 octobre 2018

Niveau 1 : -30% pour la Thèze (Tours d'eau) + affluents

Niveau 2 : -50 % pour la Lède NON réalimentée + affluents

Niveau 2 : -50% pour la Lémance NON réalimentée + affluents

Niveau 3 : -100% (sauf dérogoires) pour le bassin du Lot NON réalimenté

Niveau 3 : -100% (sauf dérogoires) pour le Boudouyssou NON réalimenté et Tancanne + affluents

**Variations de débits sur le Lot réalimenté :**

Les variations de débits issues de l'activité hydroélectriques à Entraygues se propagent le long de la rivière – Régime d'éclusées hydroélectriques amont.



L'activité hydroélectrique est restée faible à l'amont du bassin hormis sur la journée du 4 et du 9 octobre, le reste du temps le débit à Entraygues était à la consigne de soutien d'étiage à savoir 12 m<sup>3</sup>/s.

Cependant, des variations de débits (type éclusées de centrales du Lot domaniale) sont enregistrées à toutes les stations du Lot domaniale.

### **Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :**

Les niveaux de remplissage des retenues sont en légère baisse pour l'ensemble des retenues participant au soutien d'étiage sauf sur la retenue de Grandval qui enregistre une légère hausse.

### **Besoins en eaux :**

La campagne d'irrigation 2018 est terminée.

Les activités touristiques baissent et la navigation est autorisée jusqu'au 31 octobre ou 1<sup>er</sup> novembre suivant les départements.

### **Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot amont :**

Le soutien d'étiage de la Colagne (Lozère) par la mairie de Mende a débuté le 27 août à 14h avec la mise en place de lâchers à 260 l/s (200 l/s de plus que le débit réservé du réservoir de Charpal). Ces lâchers ont été augmentés à hauteur de 400 l/s en pied de barrage.

NB : Pour rappel le point nodal de la Colagne au Monastier-Pin-Mories fait l'objet d'une révision dont les propositions de valeurs seront présentées cet automne.

### **Consigne de soutien d'étiage :**

La consigne de soutien d'étiage est toujours fixée à 12 m<sup>3</sup>/s.

L'index Lot se maintient sous la décennale sèche.

**Droits conventionnels acquis depuis le 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2018 : 26,7 Mm<sup>3</sup>**

**Volume déstocké depuis le 1<sup>er</sup> juillet : 12,8 Mm<sup>3</sup>**

Les modalités techniques du soutien d'étiage ont évolué depuis quelques années avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces modalités permettent de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Vous recevrez un mail d'information que si la consigne du lundi est modificatrice de celle du jeudi antérieur.

### **Prochain bulletin : jeudi 18 octobre 2018**

Merci de tenir informée dès que possible le SMBL en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Cécile NOYER, [c.noyer@valleedulot.com](mailto:c.noyer@valleedulot.com)



## Précisions & glossaire :

\* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domaniale au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m<sup>3</sup>/s depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domaniale jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

\*\* Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



## Bulletin d'information du syndicat mixte du bassin du Lot du 11/10/2018 :



Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m<sup>3</sup>/s) :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
	4-oct.-18	5-oct.-18	6-oct.-18	7-oct.-18	8-oct.-18	9-oct.-18	10-oct.-18	11-oct.-18	12-oct.-18	13-oct.-18	14-oct.-18	15-oct.-18	16-oct.-18
<b>Consigne SMBL à Entraygues-aval (12)</b>	Consigne				Consigne			Consigne				Consigne	
	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	
<b>QNR à Entraygues*</b>	7.9	8.2	8.2	13.0	13.8	11.8	10.7						
Entraygues-aval (EDF) (12)	38.7	17.1	12.0	12.4	13.8	47.5	18.0						
Entraygues-Roquepailhol (12)	37.3	14.7	11.9	12.3	14.1	46.5	13.9						
Faycelles (46-12)	-	-	-	-	-	-	-						
Cahors-Lacombe (46)	31.8	31.3	17.7	16.2	17.7	19.3	40.8						
Coutet (EDF) (47)	28.3	44.2	26.5	16.7	18.8	19.6	47.6						
Aiguillon-Ville (47)	29.2	47.2	28.3	23.3	22.7	21.9	49.1						

Source : DREAL Occitanie / EDF

**QNR à Entraygues\*** Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)
Grandval	11-oct	727.68	+1.68	+0.11
Sarrans	11-oct	634.6	+4.60	-0.79
Maury	11-oct	573.52	-9.98	-0.71
Castelnau	11-oct	411.7	+1.20	-0.09

Source : EDF



**Syndicat Mixte du Bassin du Lot (EPTB Lot)**  
297, rue Saint-Géry 46000 Cahors  
<http://etiage.bassindulot.fr>

**Syndicat Mixte du bassin du Lot – EPTB Lot**  
[www.valleedulot.com](http://www.valleedulot.com)



**Syndicat Mixte  
du Bassin du Lot**

08/10/2018



**Syndicat Mixte  
du Bassin du Lot**

11/10/2018

**SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2018**  
**CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES**  
*(aval de la confluence Lot-Truyère)*  
**Consigne n° 30**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **12** m3/s

( **DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

**MARDI 9 OCTOBRE** 2018, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable  
Jusqu'au **VENDREDI 12 OCTOBRE** 00 h 00.  
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER  
Chargée du soutien des étiages  
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise par email à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE: 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

**SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2018**  
**CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES**  
*(aval de la confluence Lot-Truyère)*  
**Consigne n° 31**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **12** m3/s

( **DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

**VENDREDI 12 OCTOBRE** 2018, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable  
Jusqu'au **MARDI 16 OCTOBRE** 00 h 00.  
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER  
Chargée du soutien des étiages  
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise par email à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE: 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE